

L'idée de la Famille Salvatorienne : Une pensée pour le Futur.
P. Scott Jones SDS
1^{er} juin 2015

Introduction :

L'un des grands moments de l'histoire de la Famille Salvatorienne se passa en 2007, lorsque la Charte de la Famille a été provisoirement approuvée par la direction internationale des trois branches de la Famille Salvatorienne. (Elle sera approuvée définitivement en octobre 2012.) L'approbation de la Charte familiale Salvatorienne était à la fois la conclusion d'un long processus pour revenir au charisme original de notre Fondateur dans le sillage du Concile Vatican II, mais elle a également marqué un nouveau départ, donnant lieu à la question : alors, ensuite ?

Au cours de cet article, l'auteur examinera brièvement tant la vision originale du Père Jordan que les étapes qui ont eu lieu après Vatican II pour impliquer les laïcs en tant que membres de la Famille Salvatorienne et pour arriver à une collaboration plus étroite entre les trois branches de la Famille Salvatorienne. (Une excellente source pour un compte rendu plus détaillé de la vision de Jordan et de la tentative post-Vatican II de la récupérer peut être trouvée dans *Annales*, Vol. 2).¹ Je vais donc proposer deux questions majeures à considérer : 1) À quoi pourrait ressembler la collaboration à l'avenir, et 2) Quels pourraient être les avantages de poursuivre la recherche d'une reconnaissance canonique supplémentaire de la Famille Salvatorienne ? En raison de la brièveté de l'article, des modèles possibles seront proposés, ce qui, espérons-le, conduira à une réflexion plus approfondie sur les opportunités qui s'offrent à la famille salvatorienne.

La vision originale du Père Jordan :

Une variété d'œuvres salvatoriennes ont décrit ce que le P. Jean-Baptiste (plus tard, François Marie de la Croix) Jordan envisageait à l'origine. Le plan de Jordan était de fonder la Société d'Enseignement Apostolique, qui serait composée de prêtres et de laïcs travaillant ensemble pour favoriser la progression du Royaume de Dieu dans le monde. Le premier degré serait composé de prêtres et de laïcs qui, dans l'esprit des apôtres originaux, abandonnaient tout pour travailler à temps plein dans les divers apostolats de la Société (au début, la presse et le travail missionnaire qui évolua rapidement en éducation). Le deuxième degré était pour les professionnels, en particulier dans les domaines de

« La Famille Salvatorienne est une expression du charisme, le don de l'Esprit donné au Père Jordan pour l'Eglise. Nous retrouvons nos racines communes dans la Société d'Enseignement Apostolique, fondée par le Père Jordan le 8 décembre 1881 à Rome. Des prêtres diocésains furent ses premiers membres. Thérèse von Wüllenweber (plus tard Bienheureuse Marie des Apôtres) s'engagea dans cette société en 1882. Un grand nombre de laïcs a rejoint cette fondation. »
Charte n°2

¹ Dans cette édition, le père Michael Piela, SDS, décrit la vision originale du père Jordan, le père Scott Jones, SDS, discute de la première fondation des Associés Salvatoriens, et le Père Mario Agudelo décrit les grandes étapes menant à la Charte Familiale Salvatorienne. *Annales*, Vol. XVI, N°. 2 (Rome: Société du Divin Sauveur, 2010).

l'imprimerie et de l'éducation, qui resteraient dans leurs positions et ré-évangéliseraient un monde de plus en plus sécularisé. Enfin, le troisième degré devait être composé de personnes de tous horizons, d'artisans, de travailleurs, de ménagères et d'autres, qui soutiendraient la mission de la Société d'Enseignement Apostolique de toutes les manières possible.

Sans aucun doute, Jordan était un jeune prêtre diocésain idéaliste qui avait initialement peu compris aux structures canoniques et à la manière de travailler en leur sein. Un moment crucial a eu lieu en mars 1883, lorsque Jordan prononça des vœux en tant que religieux, en adoptant l'habit et un nom religieux. Un deuxième moment important dans la croissance de Jordan, quoique douloureux, se passa en octobre 1885, lorsque la communauté romaine des Sœurs a été retirée de sa juridiction pour devenir les Sœurs de la Mère des Douleurs (la branche féminine de la Société serait officiellement établie en 1888 en collaboration avec Thérèse (plus tard Mère Marie des Apôtres) von Wüllenweber. Cette transformation rapide d'une société à trois niveaux en deux instituts religieux canoniquement distincts a tempéré la vision originale de Jordan dans la réalité de l'Église du 19^{ème} siècle.

Dans le processus de cette transformation, les laïcs ont été de plus en plus relégués au statut de membres d'une confrérie et de collaborateurs mineurs. Pour le reste de la vie de Jordan, jusqu'à sa mort en 1918, la Société du Divin Sauveur et la Congrégation des Sœurs du Divin Sauveur ont évolué selon les instituts religieux apostoliques classiques qui ont émergé au cours de ces années.

Récupération de la vision après Vatican II :

Le document de Vatican II *Perfectae Caritatis* (« Le Décret sur le Renouveau de la Vie Religieuse ») a exhorté les instituts de la vie consacrée à revenir au charisme de leurs fondateurs. Dans le cas de la Société et de la Congrégation, cela a conduit à une recherche approfondie sur la fondation de la Société d'Enseignement Apostolique et sur les travaux et écrits du Père Jordan et de Mère Marie des Apôtres. Pour de nombreux Salvatoriens, c'était leur première exposition réelle à Jordan et à sa vision originale. Ce qui était clair depuis le début de cette reprise de Jordan, c'est que Jordan voulait un modèle beaucoup plus collaboratif entre les membres de la Société et la Congrégation, avec une participation active de la part des laïcs. (En fait, pour la plus grande partie de l'histoire salvatorienne, il n'y avait pas de «laïcs» parmi les Salvatoriens, à part les membres non-ordonnés de la Société et de la Congrégation). Alors que la plupart des institutions salvatoriennes avaient des employés laïcs et des bienfaiteurs, ils n'étaient en aucun cas considérés comme «Salvatoriens».

Il était également clair qu'il n'y avait aucun moyen de retrouver exactement la société originale d'enseignement apostolique de Jordan, avec ses trois degrés. Toute tentative de le faire entraînerait la destruction en profondeur d'un siècle de développements historiques chez les Salvatoriens. Mais aux États-Unis, à partir du quatorzième chapitre provincial (1970), on a envisagé la possibilité d'établir un programme associé, et le Directeur du renouveau, le Père Ramon Wagner, a été chargé de lancer le processus. En cinq ans, non seulement un programme associé a été développé, mais au douzième Chapitre général de la Société (1975), le Programme des Associés de la Province de l'Amérique du Nord a été reconnu comme conforme à l'intention originelle du Père Jordan et encouragé, sous réserve que le statut canonique de la Société en tant qu'institut de vie religieuse ne soit pas compromis.²

² Un compte rendu complet des cinq premières années du Programme des Associés de l'Amérique du Nord se trouve dans « La Fondation des Salvatoriens Laïcs Jones dans la province des États-Unis du Nord » du Père Scott Jones, 1970-75 (ibid.)

Au cours des années suivantes, la Société internationale a poursuivi le travail d'établissement d'associés laïques.³ Comme suite aux fondations originales des États-Unis, des programmes d'association ont été établis dans d'autres unités, d'abord au Brésil et en Autriche, puis ils se sont développés dans la majeure partie du monde salvatorien. Au treizième chapitre général (1981), l'ordonnance suivante a été approuvée : « Le XIII^e Chapitre Général ordonne que le généralat mène une étude sur la relation entre la Société et les laïcs qui se sont joints à nous dans l'esprit et le but apostolique du Fondateur.. »⁴ Le quatorzième Chapitre général (1987) a poursuivi l'approbation, ce qui a conduit à la création d'une commission internationale composée de représentants des trois branches afin d'étudier les relations plus étroites entre la Société et les Laïcs Salvatoriens. La première réunion de l'Association Internationale du Divin Sauveur (tenue à Rome en 1990) et la deuxième réunion (tenue à Sao Paulo, Brésil en 1992) ont favorisé à la fois la compréhension de la vocation et du charisme des laïcs ainsi que la collaboration rapprochée entre ce qu'on avait coutume d'appeler « la famille salvatorienne ». Au seizième Chapitre général de la Société (1999), l'approbation a été donnée à la fois à la création d'une constitution pour les laïcs et à la rédaction d'un document international concernant la famille salvatorienne (qui est finalement devenu la Charte de la Famille Salvatorienne, approuvée provisoirement par les trois équipes de direction en 2007 et définitivement approuvée par les trois branches en 2012).

Aujourd'hui, la Famille Salvatorienne a trois: la Société du Divin Sauveur, la Congrégation des Sœurs du Divin Sauveur et la Communauté Internationale du Divin Sauveur. Nous sommes unis par notre engagement envers la mission envisagée par notre fondateur, formant une famille d'apôtres zélés qui annoncent à tous le salut qui est apparu en Jésus-Christ ... "

Charte n°3

Charte définit la mission, la spiritualité et la collaboration de la Famille Salvatorienne, en respectant à la fois le charisme commun et les identités uniques des trois branches. La Charte de la famille salvatorienne peut certainement être considérée comme la conclusion d'un chapitre important de l'histoire salvatorienne, le retour à la vision originale de Jordan.

Et Après ?

Si l'approbation de la Charte familiale Salvatorienne est la fin d'un chapitre de l'histoire salvatorienne, c'est également le début d'un nouveau chapitre. Quel pourrait être ce nouveau chapitre ? Comment la Famille Salvatorienne peut-elle vivre ce cadeau reçu du Père Jordan, récupéré si récemment ?

La Charte Salvatorienne elle-même est une étape importante dans la récupération de la vision originelle de Jordan, si pas dans sa structure originale. Dans l'article 2, la Charte stipule que « La Famille Salvatorienne est une expression du charisme, le don de l'Esprit donné au Père Jordan pour l'église. Charte n° 3. Nous retrouvons nos racines communes à la Société d'Enseignement Apostolique, fondée par le Père Jordan le 8 décembre 1881 à Rome. »⁵ Il se définit plus loin dans l'article 3 [à côté].⁶ La

³« Pour ceux qui cherchent un exposé plus approfondi de la croissance des Laïcs Salvatoriens, ainsi que du développement de la Famille Salvatorienne, voir le Père Mario Agudelo dans « La Troisième Branche de la Famille Salvatorienne: Quelques faits historiques de 1975 à 20 07 » L'information trouvée dans ce paragraphe est tirée du travail d'Agudelo (ibid.).

⁴ Ré-imprimé en ibid.

⁵La Charte de la Famille Salvatorienne, approuvée en octobre 2012.

⁶ Ibid.

L'article 14 de la Charte stipule que «En tant que Famille Salvatorienne, nous cherchons à donner un témoignage visible d'hommes et de femmes issus de diverses cultures et milieux travaillant côte à côte en mission». L'article 17 demande à chaque unité/pays d'établir une équipe nationale de coordination avec des représentants de chaque branche. Pour les unités qui ont réalisé des efforts collaboratifs, l'expérience montre qu'une collaboration efficace exige beaucoup de temps, de discernement et de respect mutuel. C'est un fait triste de l'histoire salvatorienne, ainsi que de l'histoire de l'Église, que les hommes (par opposition aux femmes) ont tendance à occuper les postes décisionnels et que les ordonnés (par opposition aux laïcs) ont également dominé. Pour qu'une véritable collaboration se réalise, l'histoire doit être reconnue et des mesures claires ont été adoptées, ce qui facilite la communication ouverte et un nouveau modèle de prise de décision axé sur le consensus.

Aux États-Unis, une structure a été adoptée, qui est devenue le Groupe de Dirigeants Conjoints. (JLG). Créé en 1991, le JLG est composé de trois membres des équipes de direction de chacune des trois branches (par exemple, dans le cas de la Société et de la Congrégation, du provincial, du vice-provincial et d'un consultant de chacun des deux groupes). En ce qui concerne la nécessité pour chaque branche de s'occuper de sa propre gouvernance interne et de ses problèmes, le JLG prend des décisions qui affectent la famille salvatorienne dans son ensemble. Il a son propre budget et, à chaque fois que c'est possible, de nouveaux ministères sont établis en collaboration, avec un financement initial provenant du JLG. Un excellent exemple d'un ministère collaboratif établi par le JLG aux États-Unis est l'équipe du ministère Jordan, un ministère salvatorien dans le diocèse de Tucson, en Arizona, qui fournit une formation aux ministres laïques dans un diocèse qui n'a pas de collège ou d'université catholique pour former les laïcs au ministère. Son équipe d'origine comprenait un prêtre Salvatorien, une sœur Salvatorienne et un Laïc Salvatorien.

Alors que chaque branche de la Famille Salvatorienne possède ses propres ministères parrainés, si la Charte de la Famille Salvatorienne doit être véritablement transformatrice, il est essentiel que chaque nouveau ministère soit évalué pour son potentiel collaboratif et soit, chaque fois que possible, établi en collaboration. Dans les différentes parties du monde, les problèmes culturels devront être traités avec sensibilité, mais avec l'aide des équipes de direction internationales et de la sagesse tirée des rassemblements internationaux réguliers, de nouvelles façons de collaborer aideront la Famille Salvatorienne à modeler une image Vatican II de l'église du 21^{ème} siècle.

Une question apparentée, quoique délicate, est celle d'une reconnaissance canonique supplémentaire pour la Famille Salvatorienne. Dans l'état actuel des choses, la Société et la Congrégation sont des instituts pontificaux de vie religieuse, et la Communauté internationale du Divin Sauveur cherche la reconnaissance canonique par le Saint-Siège en tant qu'association publique des fidèles, via le Conseil Pontifical pour les Laïcs.⁷ Même si la communauté internationale du Divin Sauveur est reconnue canoniquement, il reste que la Charte de la Famille Salvatorienne n'a aucune définition ou reconnaissance canonique autre que celle que les trois branches de la Famille Salvatorienne lui attribuent. Chercher une reconnaissance canonique formelle de la Famille Salvatorienne exige un discernement et un travail continu, mais dans l'opinion de cet auteur, il est crucial pour l'avenir. Les unités plus anciennes en

« ...Tout comme la version originale du projet du Père Jordan a évolué au fil du temps, nous sommes ouverts vers où l'Esprit nous conduira à l'avenir »
Charte n*3

⁷ En mars 2011, la demande a été adressée au Conseil Pontifical pour les Laïcs ; depuis juin 2015, le procès de la reconnaissance pontificale est toujours en suspens.

Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest sont en déclin numérique depuis des décennies et des unités plus jeunes fonctionnent parfois dans des zones où le statut canonique est la seule protection dans les cultures qui ne valorisent pas l'égalité des sexes ou un modèle collaboratif entre le clergé et les laïcs. La reconnaissance canonique de la structure globale contribuera à assurer une mise en œuvre authentique de la Charte et à obtenir le respect des autorités ecclésiastiques locales.

Alors que chaque famille ecclésiale a sa propre histoire et ses traits particuliers, de nombreuses communautés nouvelles se sont basées sur des modèles collaboratifs. Opus Dei, Miles Jesu, et la Légion du Christ (avec son groupe auxiliaire Regnum Christi) en sont trois exemples. Des communautés plus anciennes ont également cherché la reconnaissance canonique des relations de collaboration entre leurs branches. Un exemple bien connu est l'Union de l'Apostolat Catholique (UAC) de Saint Vincent Pallotti, fondé par Pallotti en 1935. La description originale de Pallotti concernant l'UAC était : « L'Apostolat Catholique, à savoir l'apostolat universel, qui est commun à toutes les classes de peuples, consiste à faire tout ce que l'on peut et doit pour la plus grande gloire de Dieu et pour son propre salut et celui de son voisin. »⁸ Avec le temps, Pallotti a fondé la Société de l'Apostolat Catholique (les Prêtres et Frères Pallottins), la Congrégation des Sœurs de l'Apostolat Catholique et les Sœurs Missionnaires de l'Apostolat Catholique. Il fonda aussi divers groupe de laïcs. A la recherche d'une reconnaissance canonique formelle de la «famille pallotine», en 2003, le Conseil Pontifical pour les laïcs du Vatican a déclaré que l'Union de l'apostolat catholique était une association publique de fidèles.⁹ En conséquence, tout prêtre, frère, sœur ou laïc pallotin est par définition aussi membre de l'Union de l'Apostolat Catholique canoniquement reconnue.

Il serait bénéfique pour la Famille Salvatorienne de penser à la manière dont elle pourrait également recevoir une reconnaissance canonique. Bien que la protection canonique soit une motivation majeure, peut-être le plus grand bénéfice en serait le modèle qu'elle fournirait à l'Église universelle. Cinquante ans après le Concile Vatican II, les charismes de consultation et de collaboration ont fait de grands progrès, en particulier dans notre époque actuelle du pape François. Mais il reste encore beaucoup à faire pour que cela soit une réalité vécue dans toute l'Église mondiale. Si la famille salvatorienne doit avoir une place majeure à la table, la reconnaissance canonique fournira une «influence» ecclésiastique qui pourrait jouer un rôle majeur dans la réduction du cléricisme et du sexisme au sein de l'Église.

Conclusion

La Famille Salvatorienne a connu de nombreuses étapes : 1881 (établissement de la Société d'enseignement apostolique), 1883 (sa transformation en institut de vie religieuse) et 1888 (l'établissement durable de la Congrégation). Les unités plus récentes ont leurs propres étapes d'établissement et de croissance. Sans doute à l'avenir, les années 2007 et 2012 seront célébrées comme les dates essentielles au cours desquelles la Charte de la Famille Salvatorienne a été approuvée. Quels événements de l'avenir seront reconnus comme des jalons salvatoriens ? Bien que seul Dieu connaisse la réponse, il est certain que les jalons futurs seront basés sur la vision collaborative nouvellement restaurée du père Jordan lui-même. Que tous les Salvatoriens travaillent ensemble pour trouver ces nouveaux jalons, au profit de la Famille Salvatorienne, mais surtout pour la croissance du Royaume de Dieu, un Royaume qui est étroitement collaboratif et enraciné dans l'égalité baptismale !

⁸ « UAC/SAC », Les Pallottins dans le monde sur le Web.

⁹ À l'Assemblée Salvatorienne des États-Unis de 1997 à Milwaukee, Wisconsin, le Père Dennis Thiessen, SDS, a proposé que les Salvatoriens envisagent de rechercher une reconnaissance canonique similaire. À l'époque, il a été décidé qu'il fallait travailler davantage pour discerner l'identité salvatorienne.

Questions pour une réflexion

1. Relire la Charte familiale Salvatorienne à la lumière de cet article.
 - a. Notez des mots ou des phrases qui vous parlent et demandez-vous : « Qu'est-ce que cela me dit et comment vais-je répondre ? »
 - b. Quelles pourraient être certaines implications pour la famille salvatorienne dans votre région du monde et / ou globalement ?
2. À la lumière de cet article, si vous deviez réviser la Charte de la Famille Salvatorienne, qu'ajouteriez-vous ou que modifieriez-vous ?
3. Où voyez-vous les avantages et inconvénients si la famille Salvatorienne était officiellement reconnue par le Vatican ?
4. Quels sont vos rêves et vos visions pour la Famille Salvatorienne ? Comment le fait d'en faire partie a-t-il un impact sur votre vie en tant que Salvatorien ?